

Budget principal des dépenses

donné les quelques sujets qu'il a abordés à propos de la rémunération des fonctionnaires, d'une part une nouvelle approche ou une nouvelle offre globale et d'autre part la possibilité de fixer un certain palier au-dessus duquel il n'y a plus de négociation collective, le ministre peut-il dire si ces deux questions ont été soumises aux unités de négociation, aux représentants des employés? Sinon, y aura-t-il des pourparlers avant qu'une politique ne soit définitivement adoptée?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, la réponse est oui pour les deux questions. Il y a des entretiens qui se poursuivront avant qu'une décision finale ne soit arrêtée relativement à la modification de la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Que le député se rassure à ce sujet. Je regrette de n'avoir pas relevé la question que le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) a posée il y a quelques minutes.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, les questions que je vais poser au président du Conseil du Trésor (M. Andras) concernent d'abord des estimations qui figurent dans le précis d'information n° 3. A la page 5, il énumère différentes augmentations et diminutions qui résument les principaux changements de ses prévisions budgétaires. Ma première question concerne d'abord les diminutions.

C'est ainsi que pour la Société pour l'expansion des exportations, figure une diminution de 365 millions de dollars par rapport à l'année financière en cours. Le ministre voudrait-il indiquer si on a tenu compte du fait que la société empruntait de sa propre initiative. En règle générale, elle emprunte par l'intermédiaire du ministre des Finances, mais elle contracte également des emprunts sur les marchés financiers. Ces titres sont garantis par le gouvernement du Canada. Je me demande si cette diminution tient compte des sommes qui seront empruntées sur les marchés et non pas du ministre des Finances.

M. Andras: Il est clair, je pense, que nous voulons permettre à la Société pour l'expansion des exportations d'emprunter des fonds sur le marché privé. Nous avons simplement mentionné un objectif. Si le député veut parler des emprunts à l'étranger, il revient au ministre des Finances de donner l'autorisation nécessaire à la société. Tel est l'objectif, monsieur l'Orateur.

M. Stevens: Comme le président de la Société pour l'expansion des exportations, M. John MacDonald, a dit que cette année on consacrerait sans doute 2 milliards de dollars de plus au financement des exportations et que, selon ses prévisions, la Société trouvera cet argent dans le secteur privé et n'aura pas à faire appel au ministre des Finances ou au Fonds du revenu consolidé, le président du Conseil du trésor voudrait-il nous dire de combien augmentera réellement le budget de la Société pour l'expansion des exportations au regard de la diminution indiquée, compte tenu des emprunts dans le secteur privé.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je ne puis malheureusement pas donner de chiffre exact au député. Je connais bien la question. Nous élaborons certains plans que le ministre des Finances ou moi-même annoncerons plus en détail bientôt. Il reste certaines choses à régler. Je tâcherai d'obtenir ce renseignement pour le député.

M. l'Orateur: Je permettrai au député de York-Simcoe de poser une dernière question supplémentaire, puis le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) et le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) poseront les dernières questions.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

M. Stevens: Dans les chiffres communiqués par le Conseil du trésor figure certainement le montant des emprunts contractés dans le secteur privé par les sociétés de la Couronne énumérées ici. En fait, il s'agit de tous les montants qui, normalement auraient été inclus dans le budget et qui n'y figureront pas parce qu'ils sont empruntés dans le secteur privé. Ai-je raison de supposer que cela pourrait aller jusqu'à 2 milliards de dollars, soit un milliard de plus?

● (1612)

M. Andras: A propos de ces prévisions budgétaires et de la critique qu'on en a fait, le précis d'information restreint le montant qui y figure et que nous avons nettement abaissé, comme l'a remarqué le député, c'est-à-dire le montant de 365 millions de dollars destinés à la Société pour l'expansion des exportations. Pour l'instant, nous avons précisé aucun autre poste de dépenses prévues pour 1978-1979. Le montant de 365 millions de dollars a été abaissé et le député l'a remarqué.

M. Nystrom: Dans sa déclaration, le ministre a dit ne pas vouloir faire de tort à personne. Comme il parlait sans doute des programmes qui touchent le Canadien moyen, puis-je lui demander pourquoi le gouvernement a décidé de supprimer maintenant le programme d'aide au consommateur de lait en poudre qui s'élevait à 17.9 millions l'an dernier et qui aidait les gagne-petit?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, sauf tout le respect que je dois au député, je lui signalerais que c'est là le genre de détail que pourrait lui communiquer le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) au comité ou, s'il a quelque chose à y voir le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Allmand) le moment venu.

[Français]

M. l'Orateur: J'inviterai les honorables députés de Richmond et de Northumberland-Durham (MM. Beaudoin et Lawrence) à poser une question. L'honorable député de Richmond a la parole.

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Est-ce que le président du Conseil du Trésor peut dire à la Chambre, étant donné qu'actuellement la dette a augmenté de 9 milliards de dollars, de 1977 à 1978, ce qui représente une augmentation du service de la dette de 20.3 p. 100, s'il se propose de proposer de nouvelles restrictions au Parlement pour qu'on arrête de s'endetter d'une façon tout à fait extraordinaire?

[Traduction]

M. Andras: Monsieur l'Orateur, on sait bien sûr que la dette va augmenter cette année. Mais je ferais remarquer aux députés qu'en terme de pourcentage, par rapport à l'ensemble du produit national ou des dépenses gouvernementales, elle demeure inférieure à ce qu'elle était il y a 15 ou 20 ans. Même si elle est en hausse, elle n'est pas aussi élevée qu'elle l'a déjà été et elle demeure supportable pour une économie comme celle du Canada, qui représentera probablement autour de 233 milliards de dollars au cours de la prochaine année financière—il s'agit là du montant du produit national brut. La dette publique du gouvernement fédéral représente une partie de cette somme, mais, pour le moment, elle n'atteint pas, à notre avis, un pourcentage alarmant.